ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 02/04/2025

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal

En présence de Madame LELONG, Greffière

10 heures 15

01) **DOSSIER N° 2500972** **RAPPORTEUR:** **Monsieur David ZUPAN**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS -Suspension de la décision implicite du préfet de la Côte d'Or portant refus de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	OMBIONO ENIMELIE	CABINET CLEMANG
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 18/03/2025

Le président du tribunal